

financière, car ils ne comprennent pas que les deux vont de pair.

Il y a 80 députés de ce côté-ci de la Chambre qui veulent prendre la parole dans ce débat. J'ignore ce qui ne va pas chez les députés siégeant à votre droite, monsieur le Président, car ils ne veulent pas saisir l'occasion qui leur est offerte à la Chambre d'expliquer à leurs électeurs à quoi rime la TPS. Quoi qu'il en soit, pour que les députés du Parti libéral puissent avoir la parole, je propose:

Que la Chambre continue de siéger après l'heure habituelle d'ajournement afin de poursuivre l'étude du projet de loi C-62.

À mon avis, il importe que les parlementaires donnent leur opinion sur la taxe sur les produits et services.

**Le président suppléant (M. Paproski):** La Chambre a entendu la motion proposée par le député. Que les députés qui s'opposent à la motion veuillent bien se lever.

*(Et plus de 15 députés s'étant levés:)*

**Le président suppléant (M. Paproski):** Je déclare la motion rejetée.

**M. Hockin:** Monsieur le Président, je tiens à corriger quelques erreurs très graves qui ont été commises au cours des deux derniers discours prononcés par des députés libéraux. Je suis stupéfait d'entendre deux graves inexactitudes et les députés du Parti libéral devraient savoir pertinemment qu'ils propagent de fausses idées. Ils l'ont fait systématiquement pendant les trois derniers mois et viennent encore de récidiver à la Chambre.

La députée de Nepean a dit que les bibliothèques municipales devront payer la taxe de vente sur les livres. Ce n'est pas vrai et elle le sait.

Ensuite, le porte-parole du Parti libéral en matière de finances vient de parler du tourisme et de la TPS et a fait une déclaration tout à fait inexacte. Il a dit que l'Association de l'industrie touristique du Canada n'appuie pas la TPS. Oui, elle l'appuie. Elle veut un taux moins élevé, mais elle appuie le principe de la taxe. C'est ce que le député ne veut pas entendre parce que nous avons une solution de rechange et que l'opposition n'en a pas. Le désaccord porte sur le taux, non sur la taxe. Je lui demanderais de clarifier ce qu'il veut dire lorsqu'il prétend que l'association n'appuie pas le principe de la taxe.

### *Initiatives ministérielles*

De plus, le député qui joue le rôle de porte-parole du Parti libéral pour les questions financières parle de réforme financière. Depuis 1984, les dépenses des programmes n'augmentent que de 3,5 p. 100 par année. Je voudrais que le député nous dise de quelle façon les gouvernements libéraux ont régi les affaires de l'État dans les années 70. Entre 1972 et 1975, par exemple, lorsque le député de Vancouver Quadra était ministre des Finances, la hausse annuelle des sommes affectées aux programmes a dépassé les 17 p. 100. Et il ose nous parler maintenant de réforme financière. C'est le gouvernement conservateur qui l'a faite, non les libéraux.

Enfin, je voudrais que le député nous dise où il voulait en venir quand il a parlé du niveau de 1984 de la taxe de vente fédérale et de la taxe sur les ventes des fabricants. Il a omis de dire à la Chambre que cette année-là le déficit du gouvernement fédéral devait atteindre les 38 milliards de dollars. Voilà le genre de réforme financière qu'il voudrait nous imposer.

**M. Young (Gloucester):** Monsieur le Président, d'abord, en ce qui touche l'industrie touristique, si le ministre veut discuter de la TPS avec ses porte-parole, je puis organiser très facilement une rencontre. En fait, mercredi soir dernier, des représentants de l'Association des restaurateurs et des services d'alimentation, qui forme partie intégrante de l'industrie touristique canadienne, sont venus à Ottawa. Ils ont dit qu'ils se préoccupaient beaucoup, comme bon nombre de gens, des idées du gouvernement sur la TPS. Ce n'est pas comme de dire: «Êtes-vous en faveur de la pureté de l'air? Êtes-vous pour ou contre?» Ce n'est pas aussi tranché. L'association des restaurateurs est contre la proposition que le gouvernement essaie de faire adopter de force à la Chambre. C'est un fait. L'association de tourisme de la Nouvelle-Écosse, qui était aussi représentée à ce dîner, a refusé d'appuyer l'initiative gouvernementale telle qu'elle est en ce moment proposée à la Chambre.

Si nous voulons retourner dans le passé, sir John A. Macdonald était aussi en faveur de certains projets. Il était en faveur du chemin de fer. Quelle est la position du ministre sur le chemin de fer de nos jours?

Le gouvernement libéral des années 70 et du début des années 80 avait reçu un mandat et il devait alors répondre à la population de ce qu'elle estimait être la mauvaise